

**REFERENT QUARTIER CONTRATS LOCAUX SOCIAL SANTE (CLSS) (H/F/X)**  
**Niveau A**  
**Contrat à durée indéterminée**  
**Temps plein**

En vue d'assurer la qualité du service rendu au public, le CPAS de Forest recrute un.e référent.e quartier dans le cadre des Contrats Locaux Social Santé et de la Coordination Sociale (CSF). Le CPAS de Forest vous offre la possibilité d'évoluer dans une administration dynamique, dont la politique sociale est axée sur un travail préventif ainsi qu'une logique d'accompagnement plutôt que de contrôle.

Entrée en fonction : 1 février 2021.

**MISSION**

L'objectif de la première ligne de soins tel que défini dans l'ordonnance première ligne de 2019 est d'organiser l'aide et les soins de manière centrée sur les besoins des personnes. Pour ce faire, à plus court terme, l'objectif des CLSS consiste à élaborer une nouvelle méthodologie de travail intersectorielle (services socio-sanitaire et de promotion de la santé et du bien-être) dans une optique de développement territoriale des politiques sociales et de santé au niveau de la région bruxelloise. A terme et grâce aux résultats de ces CLSS, il s'agira de mettre en place une programmation de l'offre de services socio-sanitaires permettant un travail intégré et centré sur les personnes. Grâce à un outil de pilotage « pilote » par quartier, à savoir le CLSS, l'accès aux soins et aux services et le bien être des personnes vivant dans les quartiers couverts par un CLSS seront améliorés.

La durée des CLSS est de cinq ans renouvelables avec une évaluation à mi-parcours du lancement du projet.

**ACTIVITES**

- Le référent Quartier est chargé de la réalisation du diagnostic communautaire du quartier Bas Forest-Pont de Luttre
- Quatre thématiques prioritaires seront explorées via les diagnostics quantitatifs et communautaires au sein du CLSS (favoriser l'accès aux services existants tant sociaux que sanitaires, en particulier pour les publics plus vulnérables et les situations complexes ; renforcement de la prévention de la perte de logement et des expulsions et accompagnement des citoyens vers le (re)logement qualitatif ; lutter contre l'isolement au sein du quartier, en particulier pour les publics plus vulnérables développer un environnement favorable afin de diminuer les inégalités sociales de santé); les deux premières devant apparaître dans le plan d'action de fin 2021
- Première identification a priori des sous-thématiques prioritaires avec l'aide de SACOPAR
- Le référent Quartier pilotera le Groupe de Travail (GT) CLSS, constitué d'associations et d'habitants (il constituera une sorte d'interface entre les habitants du quartier et le GT CLSS de la coordination sociale)
- Proposition de règlement de fonctionnement du GT CLSS
- Il sera responsable de la mise en œuvre du contrat, notamment dans le suivi des actions concrètes financées ou via le lancement d'appels à projets
- Élaboration du plan d'actions (construit au départ des constats du diagnostic local, décrira les différents projets qui seront développés pour chaque thématique, avec leur phasage sur cinq ans)
- Suivi de l'implémentation du plan d'actions

- 
- Il travaillera en concertation avec le GT CLSS en vue des propositions à la cellule CLSS
  - Élaboration du contrat CLSS
  - Élaboration des critères de sélection des appels à projet
  - Suivi opérationnel de l'implémentation du CLSS
  - Animation du GT CLSS
  - Coordination administrative du projet
  - Respect des différents niveaux de gouvernance du CLSS
  - Reporting régulier au Comité de Pilotage de la CSF et à la coordinatrice sociale
  - Articulation des différents réseaux (formels et informels) au sein du maillage réseau CLSS
  - Participation aux réunions de la cellule CLSS

### QUALITÉS REQUISES POUR LA FONCTION

- Diplôme requis: Master universitaire en santé communautaire, anthropologie ou sociologie
- Expérience confirmée en :
  - gestions de projet/coordination
  - réalisation de diagnostics communautaires
- Connaissance du secteur social-santé essentielle
- Capacité à activer des réseaux associatifs à développer des partenariats
- Capacité à travailler de façon autonome
- Excellentes compétences en communication
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques

Constitue un atout : connaissance du néerlandais, de l'anglais ou d'autres langues utiles à l'échange avec le public bénéficiaire

### NOUS OFFRONS

- Un Contrat à durée indéterminée
- Un horaire de travail de 36h/semaine
- Barème salarial A1
- Reconnaissance des anciennetés dans le privé et/ou public
- Prise en charge à 100% des frais de déplacement en train, STIB ainsi qu'une indemnité vélo.
- Chèques repas
- Régime de congés attractifs (secteur public)
- Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> février 2021 (disponibilité immédiate requise)

### MODALITE D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Votre dossier de candidature comportera les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une copie du diplôme



- Une copie de votre carte d'identité

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest à l'attention du service des ressources humaines, **PAR E-MAIL UNIQUEMENT**, [recrutementcpas@cpas1190.brussels](mailto:recrutementcpas@cpas1190.brussels) en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **Référent quartier/2021**

**Clôture des candidatures : dimanche 10/01/2021 à minuit**

Le CPAS se réserve le droit d'arrêter le processus de recrutement avant la date de réception limite des candidatures si un.e candidat.e correspond au profil recherché.